

19



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

11

Numéro de publication:

0 178 240
A1

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21

Numéro de dépôt: **85440058.7**

51

Int. Cl.⁴: **E 05 G 5/00**

22

Date de dépôt: **09.10.85**

30

Priorité: **10.10.84 FR 8415860**

71

Demandeur: **RITZENTHALER S.A., Société Anonyme,**
23, route de Schwobsheim Baldenheim, F-67600 Selestat
(FR)
Demandeur: **Diernert, Jean-Marc, 26, route de**
Schwobsheim Baldenheim, F-67600 Selestat (FR)

43

Date de publication de la demande: **16.04.86**
Bulletin 86/16

72

Inventeur: **Diernert, Jean-Marc, 26, route de**
Schwobsheim Baldenheim, F-67600 Selestat (FR)

84

Etats contractants désignés: **AT BE CH DE GB IT LI LU**
NL SE

74

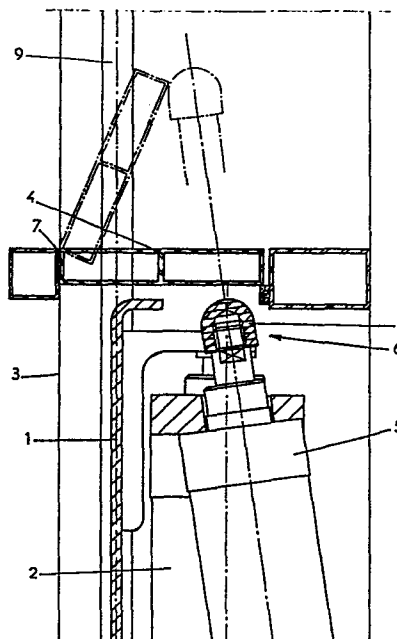
Mandataire: **Nuss, Pierre, 10, rue Jacques Kablé,**
F-67000 Strasbourg (FR)

54

Dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues.

57

Dispositif caractérisé en ce que le couvercle de fermeture (4) est actionné par un moyen moteur (5) capable de déplacer de lourdes charges et alimenté en commun et simultanément avec le vérin pneumatique (2) d'actionnement de la plaque de blindage (1).



EP 0 178 240 A1

RITZENTHALER S.A., Société Anonyme, 23, route de Schwobsheim
BALDENHEIM 67600 SELESTAT (France)
DIEMERT Jean-Marc, 26, route de Schwobsheim
BALDENHEIM 67600 SELESTAT (France)

Dispositif de sécurité, en particulier pour guichets
de banques, ou analogues

La présente invention concerne le domaine de la
protection du personnel de service à des guichets de banques
ou autres organismes ou entreprises, dans lesquels des va-
leurs ou des objets de valeur sont manipulés en permanence,
5 en particulier la protection contre des attaques à main
armée, et a pour objet un dispositif de sécurité destiné à
cet effet.

Actuellement, les personnes de service à ces
guichets sont généralement protégées contre des attaques
10 à main armée, ou autres, au moyen de guichets à blindage
mobile. Ces guichets connus présentent une ouverture desti-
née à permettre une communication aisée entre le client et
la personne de service. Cette dernière peut, lors d'une
agression, déclencher au moyen d'un bouton, d'une pédale,
15 ou d'un autre moyen d'actionnement un mouvement rapide de
fermeture de l'ouverture par le blindage, et ainsi se
mettre à l'abri de toute agression.

Le mouvement de fermeture du blindage est gé-
néralement assuré par un vérin pneumatique permettant une
20 fermeture très rapide. Cependant, la disposition d'un
poids important, par exemple sous forme d'un colis ou
d'un agresseur s'appuyant fortement sur le bord supérieur

2

du blindage ou sur un couvercle de fermeture de sa fente de passage, peut conduire à un blocage du blindage au démarrage et annuler toute protection.

La présente invention a pour but de pallier ces
5 inconvénients.

Elle a, en effet, pour objet un dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, essentiellement constitué par une plaque de blindage mobile actionnée par un vérin pneumatique et dis-
10 posée dans le guichet sous un couvercle de fermeture de sa fente de passage monté de manière basculante, caractérisé en ce que le couvercle de fermeture est actionné par un moyen moteur capable de déplacer de lourdes charges et alimenté en commun et simultanément avec le
15 vérin pneumatique d'actionnement de la plaque de blindage.

L'invention sera mieux comprise grâce à la description ci-après, qui se rapporte à un mode de réalisation préféré, donné à titre d'exemple non limitatif, et expliqué avec référence aux dessins schématiques annexés,
20 dans lesquels :

la figure 1 est une vue partielle en élévation latérale et en coupe d'un dispositif conforme à l'invention ;
la figure 2 est une vue en élévation par l'arrière, à plus petite échelle d'un guichet équipé du dispositif suivant
25 la figure 1, et
la figure 3 est une vue en élévation latérale et en coupe du guichet de la figure 2.

Conformément à l'invention, et comme le montre plus particulièrement, à titre d'exemple, la figure 1 des
30 dessins annexés, le dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, qui est essentiellement constitué par une plaque de blindage mobile 1, qui est actionnée par un vérin pneumatique 2 et est disposée dans le guichet 3 sous un couvercle 4 de fermeture de sa
35 fente de passage, ce couvercle étant monté de manière basculante, est caractérisé en ce que ledit couvercle 4 est actionné par un moyen moteur 5 capable de déplacer de lourdes charges, ce moyen 5 étant alimenté en commun et

simultanément avec le vérin pneumatique 2 d'actionnement de la plaque de blindage 1.

Le moyen moteur 5 est avantageusement un vérin pneumatique solidarisé avec la tête du vérin pneumatique 2 d'actionnement de la plaque de blindage 1 et légèrement incliné par rapport à la verticale, en direction du sens de déplacement de la plaque 1, de manière à développer une force maximale sur la face inférieure du couvercle 4 sur la plus grande partie de sa trajectoire de basculement.

La course du vérin pneumatique 5 est limitée de telle manière que l'extrémité 6 de sa tige de piston n'entre pas dans la trajectoire de la plaque de blindage 1. La position de déploiement extrême du vérin 5 est représentée en traits mixtes fins dans la figure 1. Dans cette position extrême, le basculement final du couvercle 4 est assuré par le bord supérieur de la plaque de blindage 1 sous l'action du vérin 2, qui ne subit plus alors un accroissement important de l'effort à fournir, le bras de levier du point d'application du bord de la plaque 1 contre la face inférieure du couvercle 4 à la charnière 7 de ce dernier étant très grand par rapport à la résultante de force s'appliquant encore sur ledit couvercle 4.

Afin d'assurer un bon contact de glissement entre l'extrémité 6 de la tige de piston du vérin 5 et la face inférieure du couvercle 4, ladite extrémité 6 est équipée d'un capuchon 8 en matière synthétique, ou autre, présentant un faible coefficient de frottement. Ainsi, il est assuré un bon glissement entre les surfaces en contact, de sorte que pratiquement l'intégralité de la force de poussée du vérin 5 est transformée en une force de basculement du couvercle 4 hors de la trajectoire de la plaque 1 actionnée par le vérin 2 et guidée dans des gorges 9 des montants du guichet.

Grâce à l'invention, il est possible de réaliser des dispositifs de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, permettant le dégagement rapide et aisé de la plaque de blindage, même en cas de chargement de sa fente de sortie ou du couvercle la recouvrant, par

actionnement synchronisé, d'une part, du vérin 5 de basculement du couvercle 4, et, d'autre part, du vérin 2 de montée de la plaque de blindage 1, de sorte que, simultanément audit basculement du couvercle 4, la plaque 1 monte derrière ce
5 dernier et ferme l'ouverture de communication du guichet.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté aux dessins annexés. Des modifications restent possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments, ou
10 par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

- R E V E N D I C A T I O N S -

1. Dispositif de sécurité, en particulier pour guichets de banques, ou analogues, essentiellement constitué par une plaque de blindage mobile (1) actionnée par un
5 vérin pneumatique (2) et disposée dans le guichet (3) sous un couvercle (4) de fermeture de sa fente de passage monté de manière basculante, caractérisé en ce que le couvercle de fermeture (4) est actionné par un moyen moteur (5) capable de déplacer de lourdes charges et alimenté en commun et simultanément avec le vérin pneumatique (2)
10 d'actionnement de la plaque de blindage (1).

2. Dispositif, suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le moyen moteur (5) est avantageusement un vérin pneumatique solidarisé avec la tête du vérin
15 pneumatique (2) d'actionnement de la plaque de blindage (1) et légèrement incliné par rapport à la verticale, en direction du sens de déplacement de la plaque (1), de manière à développer une force maximale sur la face inférieure du couvercle (4) sur la plus grande partie de sa
20 trajectoire de basculement.

3. Dispositif, suivant l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la course du vérin pneumatique (5) est limitée de telle manière que l'extrémité (6) de sa tige de piston n'entre pas dans la
25 trajectoire de la plaque de blindage (1).

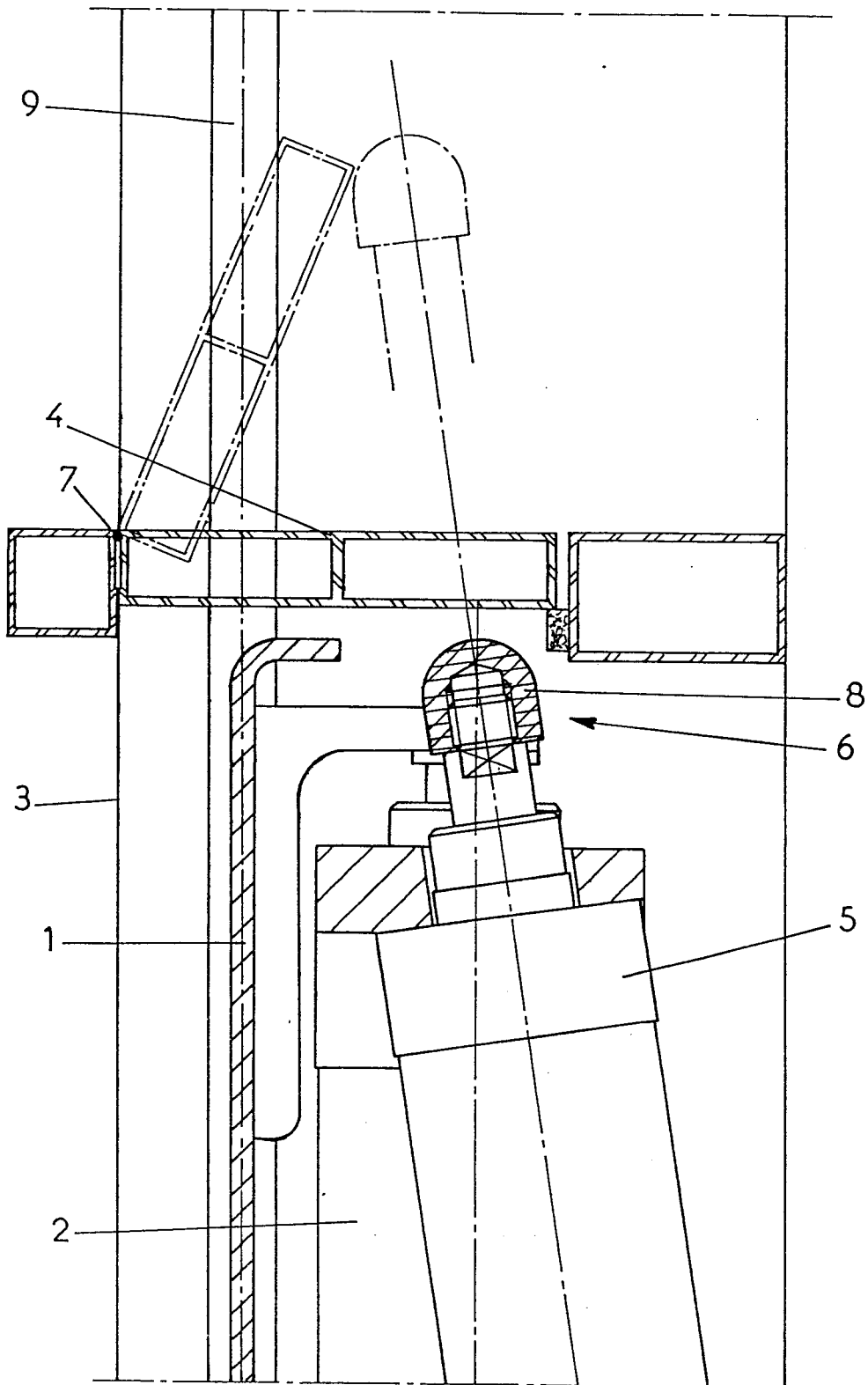
4. Dispositif, suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'afin d'assurer un bon contact de glissement entre l'extrémité (6) de la tige de piston du vérin (5) et la face inférieure du
30 couvercle (4), ladite extrémité (6) est équipée d'un

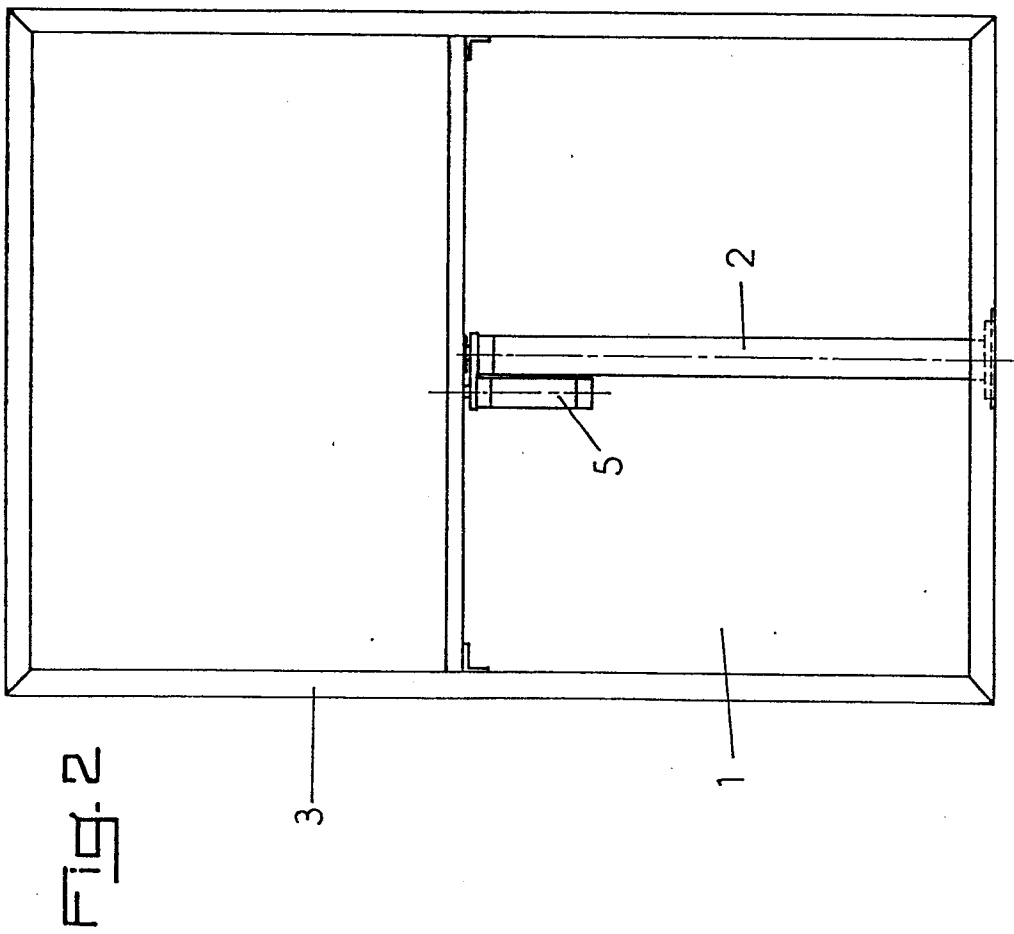
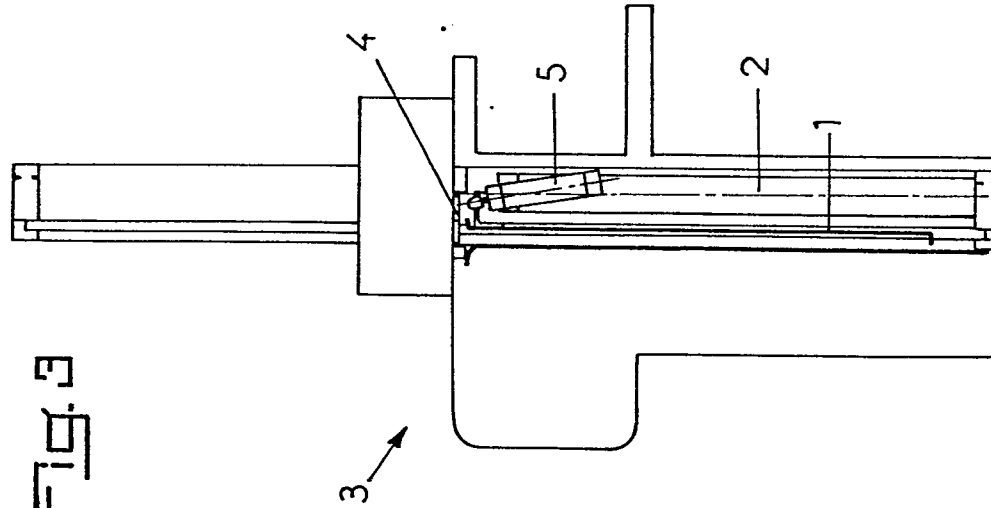
0178240

2

capuchon (8) en matière synthétique, ou autre, présentant
un faible coefficient de frottement.

Fig. 1







Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0178240

Numero de la demande

EP 85 44 0058

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	FR-A-1 420 764 (BUCHBERGER) * Page 4, alinéa 10; page 5, alinéa 2; figure 2 * -----	1	E 05 G 5/00
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			E 05 G E 05 F
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 28-11-1985	Examineur NEYS B.G.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			